



**MAIRIE DE PARMAIN 95620**  
Tél. 01 34 08 95 77 – [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr)

## DÉCISION DU MAIRE

**N°2022/58**

### AVENANT N°1 – MARCHÉ ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2020/41 du 17 juillet 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, modifiées et complétées par délibération n° 2021/72 du 30 novembre 2021,

**Vu** le marché n°2022/01 signé avec la société ID VERDE sise 44 bis Avenue des Châtaigniers 95150 Taverny en date du 27 mai 2022,

**CONSIDÉRANT** que des différences ont été constatées entre les surfaces indiquées dans la décomposition du prix global et forfaitaire, et les surfaces réelles, il convient de signer un avenant afin de rectifier ces anomalies.

### D É C I D E

**ARTICLE 1 -** La signature de l'avenant n°1 du marché n°2022/01 avec la société ID VERDE – 44 bis avenue des Châtaigniers 95150 Taverny à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 30 juin 2023 pour les prestations suivantes :

→ Tonte, taille et ramassage des feuilles : rue du Président Wilson, rue Blanchet, rue Raymond Poincaré (suppression de l'entrée de ville), rue du Général de Gaulle, chemin de Halage / rue des Maillets / accueils de loisirs de Jouy le Comte / cimetière de Parmain / cimetière de Jouy le Comte / mairie, parc de la mairie soit 14 passages pour toute la durée du marché

**ARTICLE 2 -** Le coût des prestations reste inchangé et sera payé tous les mois à terme échu et s'élèvera au montant suivant : 2 546,22€ HT / 3 055,47€ TTC soit un montant à l'année de 33 100,92€ HT / 39 721,10€ TTC.

**ARTICLE 3 -** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 4 -** La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de la publication auprès du Tribunal Administratif du Cergy-Pontoise, qui peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.télérecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 2 août 2022



**Loïc TAILLANTER,**

**Maire de PARMAIN,**

**Vice-président de la Communauté de Commune  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 1<sup>1</sup>

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie de Parmain  
Place Georges Clemenceau  
95620 PARMAIN

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ID VERDE  
44 bis avenue des Châtaigniers  
95150 TAVERNY  
Tél : 01 39 32 73 33

SIRET : 339 609 661 01368

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Tonte, taille et ramassage des feuilles : rue du Président Wilson, rue Blanchet, rue Raymond Poincaré, rue du Général de Gaulle, chemin de Halage / rue de Maillets / accueils de loisirs de Jouy le Comte / cimetière de Parmain / cimetière de Jouy le Comte / mairie, parc de la mairie / parking de la gare

■ Date de la notification du marché public : ... 17/05/2022.....

■ Durée d'exécution du marché public : .....13..... mois ou ..... jours.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 33 100,92€
- Montant TTC : 39 721,10€

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Objet de l'avenant**

## ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Des différences concernant les surfaces indiquées dans la décomposition du prix global et forfaitaire ont été constatées par le titulaire du marché, ci-dessous les nouvelles superficies, après accord des deux parties :

localisation	prestations	surfaces modifiées	
rue du Président Wilson	taille des massifs 150/175	18	m <sup>2</sup>
	tonte	979	m <sup>2</sup>
rue Blanchet	tailles des haies 200 cm	364	ml
	taille des massifs 175/200	15	m <sup>2</sup>
	tonte	5 754	m <sup>2</sup>
rue Raymond Poincaré	taille dégagement de cloture	1 017	ml
	taille des massifs 80/100	110	m <sup>2</sup>
	tonte	3 211	m <sup>2</sup>
	débroussaillage garde corps	337	ml
	entrée de ville	1 079	m <sup>2</sup>
rue du Général de Gaulle	tonte	234	ml
chemin de Halage	tonte	2 840	m <sup>2</sup>
rue des Maillets	tonte	165	m <sup>2</sup>
accueil de loisirs JLC	taille massifs 100/125	15	m <sup>2</sup>
	tonte	1 882	m <sup>2</sup>
cimetière Parmain	taille des haies 100/125	76	ml
	tonte gazon	4 324	m <sup>2</sup>
cimetière de JLC	tonte	1 065	m <sup>2</sup>
mairie / parc de la mairie	taille des massifs diverses forces	164	m <sup>2</sup>
	taille des haies diverses hauteurs	220	m <sup>2</sup>
	tonte	560	m <sup>2</sup>

Afin de compenser la différence de surface, les modifications suivantes sont convenues :

- Modification de l'article 4 du CCAP et de l'article 2 du CCTP : la fréquence des tontes / tailles et désherbages sera de 14 passages pour toute la durée du marché : soit 9 passages entre juin et octobre 2022 puis 5 passages entre mars et juin 2023 au lieu de 18 passages prévus initialement.
- Suppression de la zone « entrée de ville » située rue Raymond Poincaré (rond-point et abords) soit 1079 m<sup>2</sup>

Ces modifications n'ont pas d'incidence financière

## ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

- Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : .....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

...29/07/2022.....

A : ...Parmain.....,le

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 17/08/2022

Reçu en préfecture le 17/08/2022

Affiché le 17/08/2022



ID : 095-219504800-20220802-DEC202258-CC